HISTOIRE-GÉO · 4E / COURS

Voter en France de 1815 à 1870

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

Aujourd'hui, en France, tous les citoyens de plus de 18 ans votent. Ce droit a été conquis peu à peu au XIXe siècle. Entre 1815 et 1870, la France change plusieurs fois de régime : monarchie, république, empire. Ce chapitre explique comment le droit de vote passe de quelques milliers de riches à tous les hommes adultes, et pourquoi les femmes en restent exclues.

01 L'idée : une porte qui s'ouvre peu à peu

Le droit de vote est une **porte**. En 1815, elle est presque fermée : seuls les plus riches passent. En 1848, elle s'ouvre en grand pour **tous les hommes**. Mais elle reste fermée pour les femmes jusqu'en 1944.

Suffrage censitaire : seuls ceux qui paient un certain montant d'impôt (le **cens**) peuvent voter. **Suffrage universel masculin** : tous les hommes adultes peuvent voter. **République** : régime où le chef de l'État n'est pas un roi et où le pouvoir vient du peuple.

01 Le retour des rois (1815-1848)

Après la chute de Napoléon, les rois reviennent : **Louis XVIII**, **Charles X**, puis **Louis-Philippe**. Le vote est **censitaire** : en 1815, environ 100 000 hommes seulement peuvent voter, sur une population de 30 millions d'habitants. Ce sont les grands propriétaires et les riches bourgeois.

En **juillet 1830**, Charles X veut limiter encore les libertés. Les Parisiens se soulèvent pendant trois jours (les « **Trois Glorieuses** ») et le chassent. Louis-Philippe le remplace et élargit un peu le droit de vote, mais il reste censitaire.

01 1848 : la révolution et le suffrage universel

- En **février 1848**, une nouvelle révolution chasse Louis-Philippe. La **IIe République** est proclamée.
- Le **5 mars 1848**, le gouvernement provisoire instaure le **suffrage universel masculin**. Le nombre d'électeurs passe d'environ 250 000 à plus de 9 millions.
- Le **27 avril 1848**, l'**esclavage est aboli** dans les colonies.
- En **décembre 1848**, les Français élisent pour la première fois un président au suffrage universel : **Louis-Napoléon Bonaparte**, neveu de Napoléon Ier.

> *« Le suffrage sera direct et universel. »* Décret du gouvernement provisoire, 5 mars 1848

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/4e/voter-de-1815-a-1870/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

Ce que montre ce document : en une phrase, le droit de vote n'est plus réservé aux riches. « Universel » veut dire « pour tous », mais à l'époque, cela ne concerne que les hommes de plus de 21 ans.

Apprendre à voter

Voter est nouveau pour la plupart des Français, surtout dans les campagnes où beaucoup ne savent pas lire. On vote d'abord à haute voix ou avec des bulletins préparés par les notables. Le vote secret dans un isoloir n'arrive qu'en 1913.

Le Second Empire (1852-1870)

Le **2 décembre 1851**, Louis-Napoléon Bonaparte fait un **coup d'État** car la Constitution lui interdit de se représenter. Un an plus tard, il devient l'empereur **Napoléon III**. Il garde le suffrage universel, mais il l'utilise par des **plébiscites** et soutient des « candidats officiels ». Les libertés sont limitées. En **1870**, il est battu par la Prusse à **Sedan** ; la République est proclamée le 4 septembre.

Et les femmes ?

En 1848, des femmes comme **Jeanne Deroin** réclament le droit de vote. Elle se présente même aux élections de 1849, mais sa candidature est refusée. Les femmes françaises ne votent pour la première fois qu'en **1945**, après une ordonnance de 1944.

Les pièges

- « Suffrage universel » en 1848 veut dire suffrage universel **masculin**.
- Napoléon III est le neveu de Napoléon Ier, pas son fils.
- Le suffrage universel n'empêche pas un régime autoritaire : Napoléon III l'utilise pour faire approuver son pouvoir.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/4e/voter-de-1815-a-1870/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits